

Commune de Grandfontaine /JU

Restauration des bassins et éléments patrimoniaux et réaménagement des alentours de trois fontaines dans le village



Dossier de demande d'aide financière

12.03.2015



RWB Jura SA
Case Postale 1552
Route de Fontenais 77
2900 Porrentruy

T +41 (0)32 465 81 81
F +41 (0)32 465 81 82
porrentruy@rwb.ch
www.rwb.ch

Administration Communale
Vuillaume Marguerite
Maire
Rue de la Férouse 42c
2908 Grandfontaine
m.vuillaume@bluewin.ch

Personnes de contact :
Marguerite Vuillaume
(Français et allemand)

T +41 (0)32 476 64 24 / GSM +41 (0)79 540 66 82

Rosmarie Haisch Wey
(Allemand et français)

T +41 (0)32 476 73 87 / GSM +41 (0)79 256 78 88

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	5
2.	SITUATION GÉOGRAPHIQUE PATRIMOINE ET HISTOIRE	6
3.	SECTEURS CONCERNÉS PAR LA DÉMARCHE	7
4.	FICHES PAR OBJET	8
4.1	Grande fontaine sur la route principale et lavoir	8
4.2	Abreuvoir, place des tilleuls (près de l'église)	13
4.3	Fontaine du réservoir à la route de Fahy	17
5.	DEVIS	20
5.1	Grande fontaine sur la route principale et lavoir	20
5.2	Abreuvoir, place des tilleuls (près de l'église)	21
5.3	Fontaine du réservoir à la route de Fahy	21
5.4	Récapitulatif	22

Auteurs :
Frédéric Balmer
Brigitte Cattin
Raphaël Riat
Thomas Rotunno
Marine Küng

Mandat 13J017
Directeur
Chef de projet
Direction technique et travaux
Production dessins
Production dessins

Version 11
Technicien constructeur génie civil
Architecte EPF, Reg A
Dessinateur en génie civil
Dessinateur en génie civil
Dessinateur en génie civil



Grandfontaine, fontaine Ragué, 1740, date 30.11.1941
Fonds Albert Perronne, collection du Musée de l'Hôtel-Dieu Porrentruy (MHDP).

Quand les fleurs font jaillir l'eau !

Une légende raconte qu'un vieillard pale et maladif, vêtu de haillons s'en allait par les chemins. Le pauvre vieillard demandait de l'eau et partout on la lui refusait. De ferme en ferme, et même au château de Roche- d'Or, on le renvoyait à la fontaine proche sans avoir pitié de son épuisement. Or, après chaque refus, une fois le miséreux parti, l'eau s'arrêtait de couler aux fontaines.

C'est alors que descendant de Roche-d'Or, le vieillard arriva dans un village où une femme se lamentait de n'avoir plus qu'un seul verre d'eau qu'elle destinait à son père. En entendant cela, le pauvre homme voulut s'éloigner discrètement. C'est alors que le père aperçut le miséreux et, constatant son épuisement, lui offrit le dernier verre d'eau qui restait.

*Après avoir bu, l'inconnu cueillit quelques fleurs et dit au père de famille:
«Je vais jeter ces fleurs en quelques endroits, demain à l'aube, venez voir! Partout où les fleurs seront intactes, vous creuserez la terre et rencontrerez de l'eau à une faible profondeur et chaque source qui jaillira ne sera jamais tarie.»*

Le jour suivant à l'aube, chacun se mit à creuser aux emplacements ainsi marqués et l'eau apparaissait par miracle. Ce furent alors grandes satisfactions et cris de joie. La population heureuse bénissait le vieillard inconnu.

Les habitants du village, si bien récompensés du geste charitable de l'un d'eux, édifièrent une énorme fontaine pour assurer la distribution de l'eau de la plus grande source, et ils décidèrent que, désormais, en souvenir de ce miracle, leur cité porterait le nom de Grandfontaine.¹

(d'après Joseph Beuret-Frantz)

Population	392 habitants
Altitude	529 mètres
Activités principales	Agriculture
	Entreprises artisanales
Vie sociale	Nombreuses sociétés locales
	École
	Magasins + agence postale
	Paroisse active
	Musée agricole
	Auberge de l'Aigle



¹ Source: Démocrate du 08.08.1980 résumé de « **Les sources intarissable de Grandfontaine** » par Joseph Beuret-Frantz (Sous les vieux toits) »

1. INTRODUCTION

Les Autorités communales de Grandfontaine souhaitent valoriser l'espace public de leur village. Une des actions envisagées est la rénovation et la mise en valeur des fontaines. Les Autorités communales ont mandaté un bureau d'urbanisme pour élaborer des projets sectoriels par fontaines. Les objectifs sont :

- rénover les fontaines du village ;
- rendre la place du village accueillante et fonctionnelle ;
- réaménager les espaces extérieurs de manière à obtenir à favoriser la création d'espaces attrayants ;
- mettre en valeur les espaces publics.

Chaque objet sera traité sous l'angle de :

- la rénovation de la (des) fontaine(s) ;
- la réorganisation et le réaménagement de la place ;
- les cheminements piétonniers ;
- les raccordements des routes communales, chemins, places ;
- les emprises de terrain sur les propriétés privées ;
- la gestion des eaux de surface ;
- le choix des matériaux à envisager pour les différents revêtements de surface, voies de circulation, socles, bordures, etc.
- la mise en valeur et l'aménagement des places publiques et privées ;
- les plantations éventuelles, arbres isolés, haies, bosquets ;
- l'ensemble des infrastructures souterraines à adapter ;
- et d'une manière générale, de l'intégration des nouveaux aménagements dans le site en vue de renforcer l'attractivité des lieux et l'accueil pour les touristes de passage.

2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE PATRIMOINE ET HISTOIRE

Le village, construit à l'emplacement d'une profonde forêt de chênes sacrée, dans laquelle les anciens druides pratiquaient le sacrifice, est l'un des plus anciens de Haute-Ajoie. La découverte de plusieurs sarcophages en pierre calcaire dans l'ancien cimetière en atteste.

C'est au XII siècle déjà que Grandfontaine se profile comme centre d'une certaine importance. Le village change de maître à plusieurs reprises. Il appartient aux comtes de Montbéliard, puis aux seigneurs de Roche d'Or, pour, en 1476 être rattaché à l'évêché de Bâle, dont il partage les heurs et malheurs jusqu'en 1789. En décembre 1815 Grandfontaine rejoint le giron suisse².

Les fermes caractéristiques de la Haute-Ajoie et l'église reconstruite en 1752, donnent à la localité des qualités patrimoniales évidentes.

L'église surplombe la partie méridionale du village et forme avec la cure, le cimetière et la place arborisée, un ensemble construit, mis en évidence par la topographie. Cet ensemble marque ainsi le cœur de la localité. La maison de maître du 18^e siècle située au clos Raguel, dite « le château », associée à l'ancien lavoir, et à la fontaine monumentale composée de plusieurs bassins, également du 18^e siècle, sont le joyau de l'entrée Est du village.

L'ensemble des bassins contribue de façon évidente au caractère imposant de la bâtisse à l'origine habitée par la famille Raguez ou Raguél. Cette famille est, entre autre, connue par le vitrail qui se trouve à l'église de Grandfontaine et qui fait référence à l'ex-voto du *Conseiller aulique Raguél Prévôt de la ville de Pourrentruy et de Madame de la Brèche son épouse*, réalisé suite à l'incendie du 3 mars 1756.

Le territoire communal de Grandfontaine, malgré ses nombreuses sources, ne dispose d'aucun cours d'eau. L'eau disparaît dans les roches souterraines. Cette particularité géologique a été à l'origine de grandes sécheresses. Avec sa fontaine monumentale, le village assurait l'approvisionnement en eau de la population loin à la ronde. C'est cette fontaine, l'une des plus belles du Jura, qui a donné son nom au village. Datée de 1747 elle est rénovée en 1839 et complétée du lavoir la même année. En 1979, le lavoir est enterré pour permettre l'élargissement de la route. Ces travaux sont l'objet de nombreuses protestations et conduisent l'équipe jeunesse du village à faire circuler une pétition qui récoltera plus de 100 signatures en deux jours, ce qui obligera les autorités à déterrer le lavoir.

Aujourd'hui, l'ensemble a beaucoup souffert de la succession des saisons mais également de plusieurs tentatives peu adaptées destinées à assurer l'étanchéité des bassins ainsi que de nombreuses réparations qui ne répondent plus aux critères appliqués de nos jours en cas de restauration.

² Source: Dictionnaire historique des Paroisses de l'Ancien Evêché de Bâle par Arthur Daucourt

3. SECTEURS CONCERNÉS PAR LA DÉMARCHÉ



Figure 1: cartes de la Suisse et du Canton du Jura

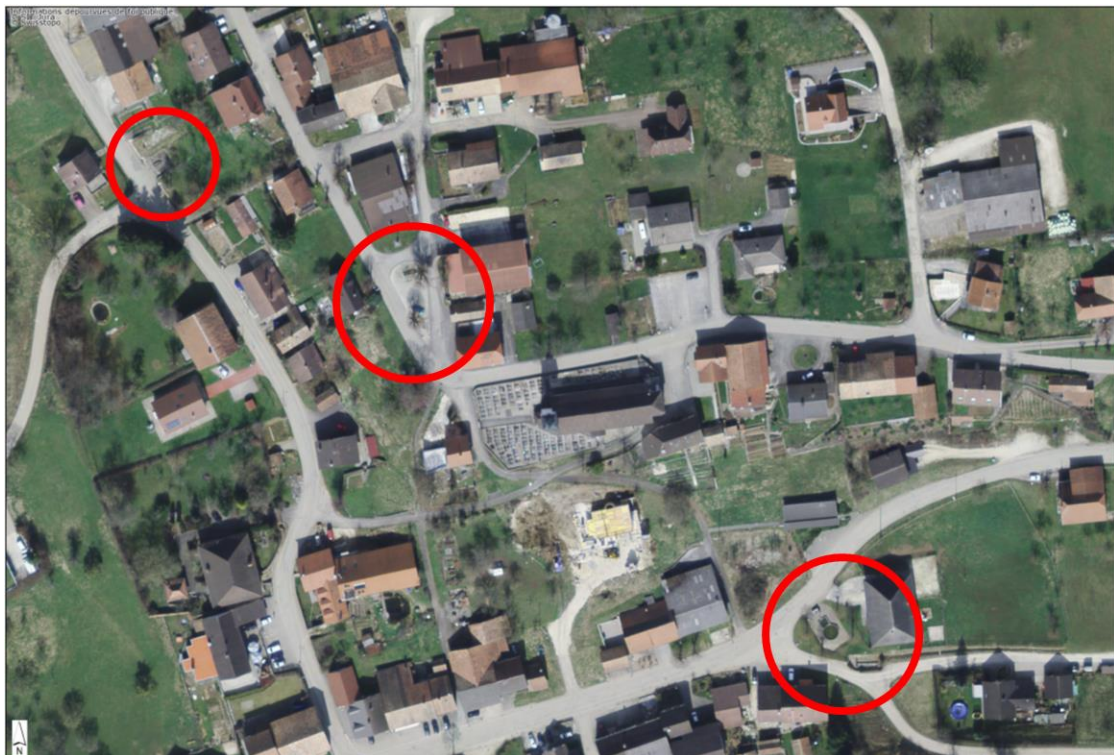


Figure 2: Orthophoto (source géoportail, RCJU)

4. FICHES PAR OBJET

4.1 GRANDE FONTAINE SUR LA ROUTE PRINCIPALE ET LAVOIR

Fontaine et lavoir

Carrefour entre la Route principale et le chemin des Pommiers

Parcelle

34

Propriétaire

Commune mixte de Grandfontaine

Répertoire des biens culturels (RBC)

Fontaine (bassin circulaire) : Monument historique protégé (1972) (cf. annexe 1)

Ancien lavoir : Monument historique protégé (1981) (cf. annexe 1)

Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)

Objectif de sauvegarde A

Compétence

Office cantonal de la Culture (OCC), section Patrimoine historique

Les objets





Recherche historique



Figure 3: Plan cadastral, 1887, Office de la culture, Archives cantonales du canton du Jura

Constat

- Les différents bassins sont en mauvais état, réparations antérieures inappropriées en béton, Pierre naturelle friable.
- Une pompe a été installée, et la conduite d'alimentation nettoyée afin de rétablir l'écoulement de l'eau dans le grand bassin. Cependant cette eau est vraisemblablement mélangée avec d'autres eaux. En effet sa couleur et son odeur varie fortement.
- Une analyse de l'eau a été effectuée et l'eau s'est révélée non potable.
- Le trop plein du grand bassin est dirigé vers le petit ruz situé à l'Est du lavoir (bassin rectangulaire).
- Les riverains ont tendance à raser le mur de soutènement du lavoir et donc à le mettre en péril (circulation motorisée).
- L'eau qui s'écoule sur la route au Sud du lavoir, coule pardessus le mur de soutènement.
- Quatre arbres majeurs sont plantés dans l'espace considéré.

Concept

- Maintenir les quatre tilleuls
- Aménager une rampe de part et d'autre de la petite construction surmontée d'une croix
- Construire un mur de soutènement en regard de la petite construction surmontée d'une croix afin de rattraper la différence de niveau par rapport à la route
- Déplacer le lavoir latéralement afin de le sortir de l'espace routier et de le mettre dans l'axe du ruz existant dans lequel, son trop plein d'eau s'écoulait jadis
- Aménager une place de repos avec fauteuils, éclairage...
- Maintenir autant que possible le dallage existant (dans la mesure du possible, débarrassé de ses joints ciment) et nettoyé
- Déplacer la chaussée Sud en direction du Sud (négociations avec des privés) afin de donner plus d'espace au tilleul planté à très faible distance de la route



Matériaux

Place herbeuse

- terrain engazonné

Place dallée autour du bassin rond

- Dans la mesure du possible, grattage et évacuation des joints ciment
- Nettoyage par hydrogommage des pierres naturelles existantes
- Compléments autour du bassin rond avec les pierres récupérées autour du bassin rectangulaire

Place dallée autour du bassin rectangulaire

- Dépose et stockage des pierres naturelles existantes (pour le bassin rond)
- Pose de nouvelles pierres naturelles d'aspect calcaire

Fontaine rectangulaire

- Restauration du bassin par une entreprise spécialisée
- Déplacement latéral du bassin pour le « sortir » de l'espace route
- Pose sur radier béton de 20 cm, dimensions identiques au fond du bassin avec joint souple intermédiaire

Mur de soutènement

- Reconstruction du mur de soutènement avec, si possible, réemploi des pierres existantes (variante, construction du mur de soutènement en béton couleur calcaire, bouchardé).

Fontaine circulaire

- Restauration du bassin par une entreprise spécialisée sur place
- Remise en état du système d'alimentation de la fontaine

Mobilier

- Pose de fauteuils
- Installation d'une fontaine à eau potable, éventuellement intégrée à la construction Nord du bassin circulaire
- Pose d'un éclairage led, de type « roseau », Intensité variable, Couleurs modulables pour différencier les ambiances selon les circonstances (Noël, fête de village, saisons...)
- Pose d'un éclairage led rasant au pied des murs de soutènements

Arborisation

- Maintien des arbres existants
- Eventuellement, déplacement de la route en direction du Sud en regard du tilleul Sud-est

Accès

- Construction d'une petite rampe de chaque côté de la petite construction surmontée d'une croix et d'un muret de soutènement autour de cette même construction comme séparation de la route principale

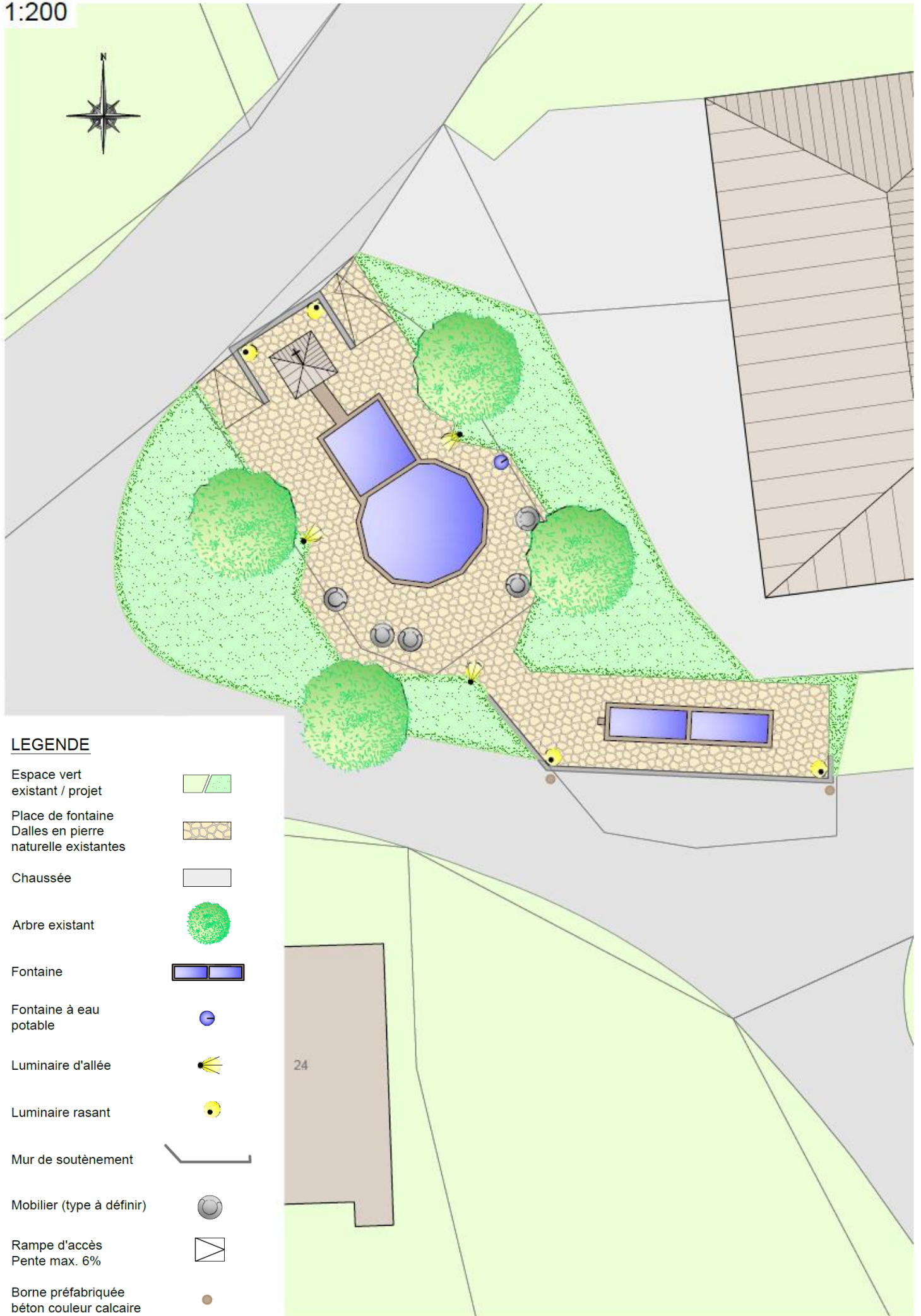
Finances

Coût du réaménagement:

CHF 331'594.00

(y compris honoraires et frais et rénovation des éléments patrimoniaux par une entreprise spécialisé et ayant signé la charte des tailleurs de pierres)

1:200



LEGENDE

Espace vert existant / projet



Place de fontaine
Dalles en pierre naturelle existantes



Chaussée



Arbre existant



Fontaine



Fontaine à eau potable



Luminaire d'allée



Luminaire rasant



Mur de soutènement



Mobilier (type à définir)



Rampe d'accès
Pente max. 6%



Borne préfabriquée
béton couleur calcaire



4.2 ABREUVOIR, PLACE DES TILLEULS (PRÈS DE L'ÉGLISE)

Abreuvoir

Place des Tilleuls

Parcelle	15
Propriétaire(s)	Commune mixte de Grandfontaine
Répertoire des biens culturels (RBC)	-
Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)	-
Compétence	-

L'objet



Recherche historique

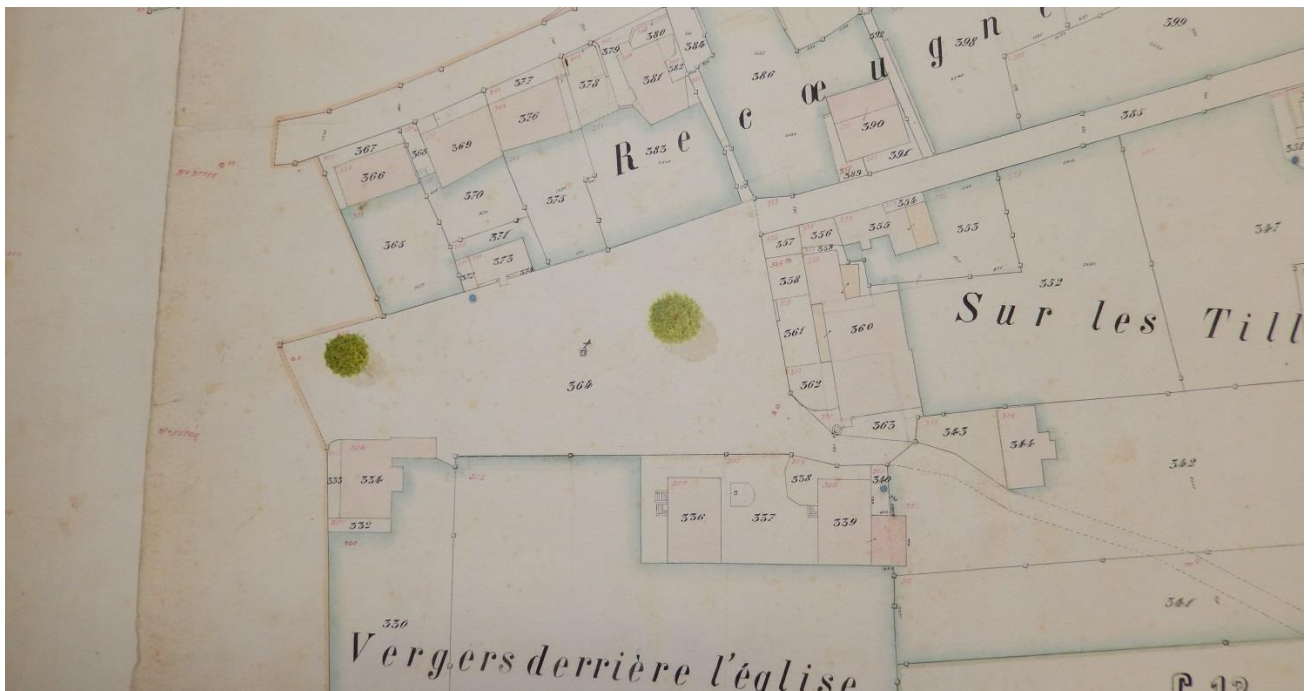


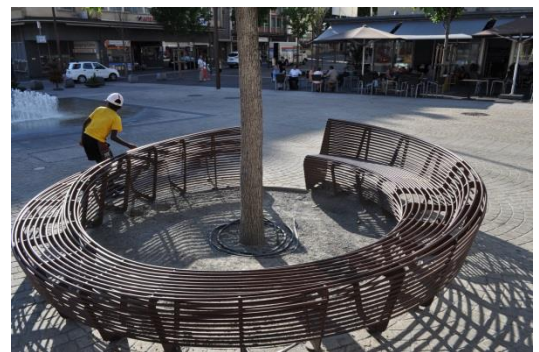
Figure 4: Plan cadastral, 1887, Office de la culture, Archives cantonales du canton du Jura

Constat

- Historiquement la place ne comportait pas de bassin mais une croix en position centrale, aujourd'hui quelque peu rattrapée par le bâti.
- La place est plantée de plusieurs tilleuls majestueux à conserver.
- L'abreuvoir a été trouvé sur le territoire communal et a été déplacé sur la place des Tilleuls.
- Ce bassin n'est à ce jour pas alimenté en eau.
- Il est en relativement bon état.
- Un habitant du village dispose de fûts dont l'un pourrait être utilisé pour alimenter en eau l'abreuvoir.
- L'aménagement des îlots est récent et les autorités ne souhaitent pas les modifier fondamentalement.

Concept

- Maintenir les limites des îlots
- Maintenir tous les tilleuls majestueux mais cadrer la croix par deux tilleuls (l'un existant, l'autre nouveau, planté sur le côté gauche de la croix)
- Rendre l'îlot central piéton
- Aménager du stationnement sur la bande herbeuse située en regard des parcelles 87 et 104
- Déplacer l'abreuvoir longitudinalement, dans l'axe des deux troncs et à égale distance de ceux-ci
- Aménager une place d'agrément avec table, chaises, éclairage...
- Aménager cette place en matériaux perméable, (gravillons compactée gravillons propres)



Matériaux

Place herbeuse

- terrain engazonné

Place gravillonnée

- Lit de chaille de 20 cm d'épaisseur, natte géotextile, lit de gravier concassé de 16/20 épaisseur 10 cm, et couche de finition en gravier concassé calcaire de 4/6

Places de stationnement

- Dalles « nid d'abeille » résistantes au roulement, engazonnées

Fontaine

- Restauration du bassin par une entreprise spécialisée
- Pose sur radier béton de 20 cm, dimensions identiques au fond de l'abreuvoir avec joint souple intermédiaire

Mobilier

- Pose d'une fontaine à eau potable intégrée au nouveau fût (système technique intégré dans le fût avec double sortie, l'une pour l'eau non potable et l'autre pour l'eau potable)
- Installation d'une table et de chaises
- Pose d'un éclairage led, de type « roseau », Intensité variable, Couleurs modulables pour différencier les ambiances selon les circonstances (Noël, fête de village, saisons...)

Finances

Coût du réaménagement

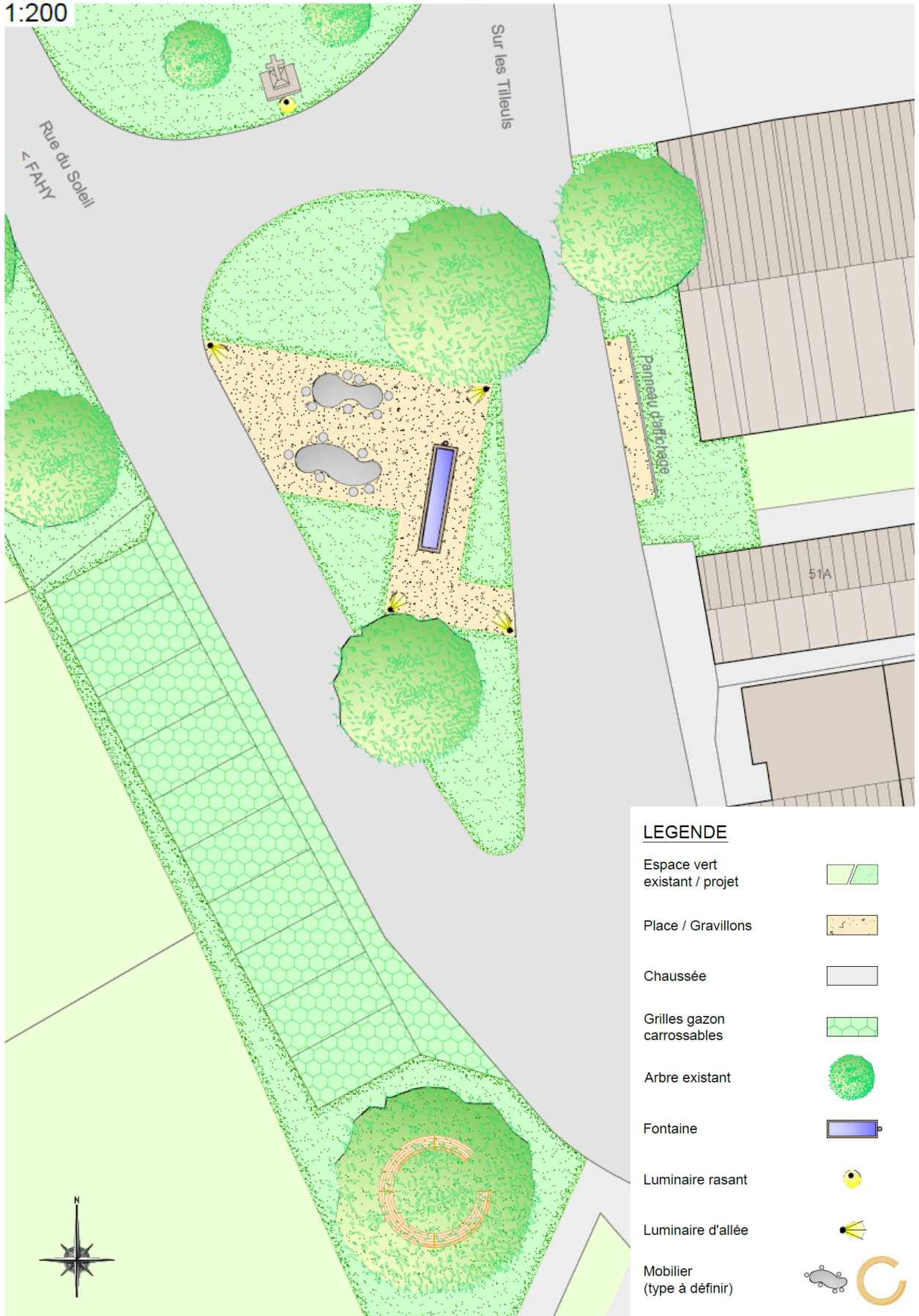
CHF 121'358.00

(y compris honoraires et frais et rénovation des éléments patrimoniaux par une entreprise spécialisée et ayant signé la charte des tailleurs de pierres)



Figure 5 : Grande fontaine sur la route Principale et lavoir

1:200



4.3 FONTAINE DU RÉSERVOIR À LA ROUTE DE FAHY

Fontaine du réservoir

Route de Fahy

Parcelle	109
Propriétaire(s)	Commune mixte de Grandfontaine
Répertoire des biens culturels (RBC)	-
Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS)	-
Compétence	-

L'objet



Recherche historique



Figure 6: Plan cadastral, 1887, Office de la culture, Archives cantonales du canton du Jura

Constat	<ul style="list-style-type: none"> – Le bassin n'a pas de valeur (ciment en mauvais état). – Le fût est intéressant mais une fuite est perceptible à son pied. – La fontaine n'est plus alimentée en eau. – Un réservoir ancien en « activité » est situé à proximité immédiate, une alimentation en eau par ce biais est à évaluer.
Concept	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir le pavage ➤ Remplacer le bassin et le mettre en eau ➤ Restaurer le fût ➤ Nettoyer les murs du réservoir et les murs de soutènements ➤ Mettre en valeur le réservoir situé à proximité immédiate ainsi que la croix qui le protège ➤ Enlever les bacs à fleurs ➤ Poser deux bornes bouteroues ➤ Eclairer les objets (éclairage rasant) et pas la place
Matériaux	<p>Place dallée</p> <ul style="list-style-type: none"> – Dans la mesure du possible, grattage et évacuation des joints ciment – Nettoyage par hydro gommage ou brossage des pierres naturelles existantes <p>Fontaine</p> <ul style="list-style-type: none"> – Remplacement du bassin et légère modification de la position (remise dans l'axe) – Restauration du fût – Pose sur radier béton de 20 cm, dimensions identiques au fond du bassin avec joint souple intermédiaire <p>Mobilier</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pose de deux bornes bouteroue <p>Mur de soutènement et mur du réservoir</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nettoyage par hydro gommage ou brossage
Finances	<p>Coût du réaménagement CHF 76'537.00</p> <p>(y compris honoraires et frais et rénovation des éléments patrimoniaux par une entreprise spécialisée et ayant signé la charte des tailleurs de pierres)</p>

1:200



LEGENDE

Espace vert
existant / projet



Place de fontaine
Dalles en pierre
naturelle existantes



Chaussée



Arbre existant



Fontaine



Chambre du réservoir



C Borne préfabriquée
béton couleur calcaire



B
ei Luminaire rasant



5. DEVIS

Un devis estimatif a été réalisé pour les trois fontaines. Ce devis est séparé en trois parties qui chacune détaille les travaux envisagés pour chacune des places.

La précision de ces devis est de +/- 20 %

Les choix effectués pour permettre une estimation aussi précise que possible, aussi bien au niveau des matériaux qu'au niveau du mobilier envisagé sont mentionnés à titre indicatifs et restent tous à déterminer au moment de l'établissement des plans d'exécution.

5.1 GRANDE FONTAINE SUR LA ROUTE PRINCIPALE ET LAVOIR

Commune de Grandfontaine

Devis estimatif "Grande fontaine, route Principale et lavoir"



Version 01 du 10 avril 2014 / Précision du devis \pm 20%

Pos.	Désignation	Coût
1	Installation de chantier	8'960.00
2	Excavation et travaux d'infrastructures	49'062.00
3	Transport et taxes	12'352.00
4	Fondation et murs (fontaine & lavoirs)	27'008.00
5	Réaménagement de la place	81'472.00
6	Réfection du grand bassin	91'608.00
7	Réfection des lavoirs	52'428.00
8	Dallage	8'704.00

TOTAL TTC (y compris honoraires et frais) :

331'594.00



Figure 7: Grande Fontaine



Figure 8: Lavoir

5.2 ABREUVOIR, PLACE DES TILLEULS (PRÈS DE L'ÉGLISE)

Commune de Grandfontaine

Devis estimatif "Abreuvoir, place des Tilleuls"



Version 01 du 10 avril 2014 / Précision du devis \pm 20%

Pos.	Désignation	Coût
1	Installation de chantier	2'560.00
2	Excavation et travaux d'infrastructures	24'102.00
3	Transport et taxes	3'540.00
4	Fondation, restauration fontaine et adaptation	12'672.00
5	Réaménagement de la place centrale	35'418.00
6	Aménagement parking	43'066.00
TOTAL TTC (y compris honoraires et frais) :		121'358.00



Figure 9: Abreuvoir, place des Tilleuls



Figure 10: Fontaine du Réservoir, Route de Fahy

5.3 FONTAINE DU RÉSERVOIR À LA ROUTE DE FAHY

Commune de Grandfontaine

Devis estimatif "Fontaine du réservoir à la route de Fahy"



Version 01 du 10 avril 2014 / Précision du devis \pm 20%

Pos.	Désignation	Coût
1	Installation de chantier	3'200.00
2	Excavation, enlèvement de la fontaine, travaux d'infrastructures	17'158.00
3	Transport et taxes	2'496.00
4	Fondation, restauration fontaine et adaptation	10'496.00
5	Réaménagement de la place	43'187.00
TOTAL TTC (y compris honoraires et frais) :		76'537.00

5.4 RÉCAPITULATIF

Commune de Grandfontaine Devis estimatif "Récapitulatif"

Version 01 du 10 avril 2014 / Précision du devis $\pm 20\%$



	Variante "idéale"
"Grande fontaine, route Principale et lavoir"	331'595.00
"Abrevoir, place des Tilleuls"	121'358.00
"Fontaine du réservoir à la route de Fahy"	76'537.00
Total	529'490.00



Figure 11 : Grande fontaine, route Principale, lavoir et Croix



Figure 12 : Abrevoir, Croix place des Tilleuls



Figure 13 : Fontaine du réservoir et Croix à la route de Fahy



JURA <small>RE</small> CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA		OFFICE DE LA CULTURE
		RÉPERTOIRE DES BIENS CULTURELS
District: Porrentruy Commune: Grandfontaine Nom: - ancien lavoir NOCC de l'objet: 72.02		CH: JU: 1981 RBC: Loc. ISOS:

Famille: 190 FONTAINES
Matière: 190 Fontaines
Epoque: 1839
Parcelle: 34
Coordonnées: X: 562.434Y: 249.027
IdBat: -
Adresse: Clos Raguel

Description:

Ancien lavoir construit en 1839 lors de la rénovation de la fontaine. 7,16m de long pour 1,63m de large, taillé dans un seul bloc de pierre. Rénové en 1972, il est enterré en 1979 lors de la réfection de la route. En 1980 il est déterré et rénové.



Dernière mise à jour: 30.03.2007

Photo / Date: Vue du nord-est / 11.09.2002

JURA <small>RE</small> CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA		OFFICE DE LA CULTURE
		RÉPERTOIRE DES BIENS CULTURELS
District: Porrentruy Commune: Grandfontaine Nom: - fontaine NOCC de l'objet: 72.01		CH: JU: 1972 RBC: Loc. ISOS: E19

Famille: 190 FONTAINES
Matière: 190 Fontaines
Epoque: 1839
Parcelle: 34
Coordonnées: X: 562.419Y: 249.042
IdBat: -
Adresse: Clos Raguel

Description:

Grande fontaine qui a donné son nom au village. Reconstituée en 1839 et restaurée en 1972, elle comprend deux bassins. L'un est carré, l'autre, le plus grand, est de forme octogonale. Un crucifix en fonte, dont le socle en pierre est daté de 1839, domine l'ensemble. Réfection en 1980.



Dernière mise à jour: 30.03.2007

Photo / Date: Vue du sud / 11.09.2002

COMMUNE

DE



GRANDFONTAINE

(Jura)

Grandfontaine, le 16 mai 2014

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée communale du 13 mai 2014

Point 4 – Présentation par le bureau RWB Jura SA du projet de rénovation des fontaines du village pour un montant de Fr. 540'000.- dont à charge nette de la commune Fr. 125'000.-, la différence devant être trouvée sous forme de dons ou de subventions par le groupe de travail ; donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires et consolider les crédits

Le maire informe que cela fait déjà plusieurs années qu'il est discuté au sein du conseil de la rénovation des fontaines du village, ces dernières se dégradant très vite. Le Conseil communal a nommé un groupe de travail composé notamment de Mme Marguerite Vuillaume, conseillère communale, Mmes Rosemarie Wey et Vèrène Quiquerez, MM Sébastien Chavanne et Serge Chapuis et le bureau RWB. La parole est donnée à Mme Marguerite Vuillaume qui salue à son tour le bureau RWB et explique que le groupe de travail estime que les fontaines du village doivent être remises en valeur car elles font partie de l'identité du village, notamment la grande fontaine qui date de 1747. Ensuite, la parole est donnée au Bureau RWB pour la présentation du projet qui comprend la rénovation et l'aménagement de la grande fontaine pour un montant de Fr. 335'000.-, de la Place des Tilleuls pour un montant de Fr. 123'000.- et enfin de la Fontenatte pour un montant de Fr. 77'500.-.

Après de longues discussions, le crédit est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Au nom de l'Assemblée communale

Le Président

La Secrétaire

Albert Vuillaume

Emilie Quiquerez